

Seconde Générale et Technologique



Préparer son orientation avec la Seconde Générale et Technologique

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La seconde est une classe de détermination, qui permet à l'élève de préciser ou de modifier son projet d'orientation vers un cycle général ou un cycle technologique.

L'admission en classe de seconde générale et technologique se fait à l'issue de la troisième sur avis du conseil de classe et selon la procédure d'affectation de la commission académique d'affectation du département.

LES DEBOUCHES

La classe de Seconde en lycée agricole s'adresse aux jeunes attirés par les métiers de l'environnement, de l'agriculture, de la transformation alimentaire.

Les programmes sont identiques à ceux de l'Education Nationale et l'orientation n'est finalisée qu'à l'issue de l'année de Seconde :

- Vers un Bac Technologique de l'Enseignement Agricole (Bac Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant - STAV)
- Vers une filière de l'Education Nationale en Bac Général ou technologique (STL)



ORGANISATION DE LA FORMATION

Les enseignements de la classe de Seconde sont organisés en modules :

• **26h30 hebdomadaires d'enseignements généraux de tronc commun** : français, mathématiques, EPS, LV1, LV2, sciences expérimentales, Sciences économiques et sociales et histoire-géographie.

• **3 heures hebdomadaires d'enseignements optionnels pour affiner le choix d'orientation** :

-Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable : Agronomie, Biologie, Economie, Education Socio-culturelle, Histoire géographique

• **2h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** : Accompagnement méthodologique : **Des séances de remise à niveau en français et mathématiques** et d'aide individualisée à l'orientation sont proposées également.

• Option section européenne anglais ou option Pratiques Physiques et Sportives .

La formation se déroule en trois trimestres avec des conseils de classe et des conseils d'enseignants à la mi-trimestre afin d'assurer un suivi régulier des jeunes. Des séances de vie de classe permettent au professeur principal de faire régulièrement le point en groupe ou en individuel.

Lycée Saint-Lô Thère

50620 Pont-Hebert – Tél : 02 33 77 80 80 – Fax : 02.33.77.80.81

email : legta.st-lo-there@educagri.fr - site : www.saint-lo-there.fr

Dans un souci de respect de l'environnement, Saint-Lô Thère a choisi d'utiliser du papier recyclé – janvier 2020

Seconde Générale et Technologique

Préparer son orientation avec la Seconde Générale et Technologique



Enseignements communs

Français	4H
Mathématiques	4H
EPS	2H
LV1	3H
LV2	2H30
Histoire-géographie- enseignement moral et civique	3H30
Physique-chimie	3H
Sciences et vie de la terre	1H30
Sciences économiques et sociales	1H30
Sciences numériques et technologie	1H30

Enseignements optionnels

EATDD – Ecologie Agronomie Territoire et Développement Durable	3H
--	----

Enseignements facultatifs

Découverte de la Section européenne anglais	1H
Option Pratiques Physiques et Sportives	2H

Accompagnement personnalisé

Méthode et culture générale (Français Mathématiques)	2H
Découverte exploitation des métiers de l'agriculture, du laboratoire et de l'agro-alimentaire	

LES PARTICULARITES DE SAINT-LO THERE

Deux options facultatives permettent aux élèves de pratiquer des activités selon leur goût :

- **Option PPS** : pratique des sports collectifs ou complément du cours d'EPS commun.
- **Section Européenne « Anglais »** : 1 heure hebdomadaire (en mathématiques, biologie ou physique-chimie) est enseignée en anglais par des professeurs habilités. Des activités complémentaires autour de l'Europe sont également proposées.

Ces deux options peuvent être poursuivies en Bac Technologique et être prises en compte dans l'obtention du baccalauréat.